



COMMUNE DE HOHROD

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de HOHROD - SEANCE du 19 octobre 2018 -

sous la présidence de Monsieur Bernard FLORENCE, Maire

La séance a été ouverte à 20 h 35 '

Présents :	6	Mr Bernard FLORENCE, Mr Charles FRITSCH, Mme Francine DIERSTEIN-MULLER, Mr Matthieu BONNET, Mr Dominique ECK, Mr Willy FRITSCH,
Absents et excusés :	3	Mr Pierre OTTER-Mme Emilie BLAISE- Mme Sophie POGGIO (a rejoint la séance à 20 h 50')
Absent :	1	Mr Michel DEYBACH
Procuration(s)	2	Mr Pierre OTTER a donné procuration à Mr Dominique ECK Mme Emilie BLAISE a donné procuration à Mr Willy FRITSCH

Ordre du jour :

1. Approbation compte rendu de la réunion du 17 août 2018
2. Personnel Communal : protection sociale complémentaire
3. Acquisition terrain Chemin des Pâturages : fixation tarif
4. Rapports d'activité : Syndicat Départemental d'Electricité e
Communauté de Communes Vallée de Munster
5. Gestion forêt communale
6. Finances communales : vote crédits – demande subvention
7. Urbanisme : dossiers DP-CU-PD
8. Communications diverses et Divers

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 août 2018

Le compte rendu de la réunion du 17 août 2018 a été adressé aux Conseillers. Les Conseillers approuvent le compte rendu de la réunion du 17 août 2018

2. PERSONNEL COMMUNAL : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6 ;
Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
Vu la circulaire n° RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
Vu la délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2018 décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour la complémentaire Prévoyance ;
Vu l'avis du Comité Technique en date du 5 juin 2018 ;
Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 25 juin 2018 portant choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en Prévoyance et portant choix du prestataire retenu ;
Vu la convention de participation signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et CNP / SOFAXIS en date du 25 juillet 2018 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Décide :

Article 1 : d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance ;

Article 2 : de fixer le montant de participation pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à : 120.- € /an, soit 10.-€/mois

Article 3 : d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance, qui prend effet au 01.01.2019 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général (article 19 du décret n° 2011 - 1474) ;

Article 4 : d'autoriser Mr le Maire ou son représentant à prendre et à signer tous les actes relatifs à l'adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion, ainsi que les éventuels avenants à venir.

Madame Sophie POGGIO rejoint la séance à 20 h 50'

3. ACQUISITION TERRAIN CHEMIN DES PATURAGES : FIXATION TARIF

Les Conseillers sont informés que dans le cadre des travaux d'élargissement effectués à l'entrée du Chemin des Pâturages, il y aurait lieu d'acquérir 2 bandes de terrains à distraire d'une part de la parcelle cadastrée sous section 1 N° 361/236 – soit 1.13 ares- et d'autre part de la parcelle cadastrée sous section 1 N° 364/238 -soit 0.13 ares.

Le service des Domaines, consulté dans ce dossier, a fixé la valeur vénale de cette acquisition à 4.500.- € l'ensemble (cf. courrier du 30 août 2018)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De fixer à 4.500.- euros le prix d'acquisition de 1.26 ares de terrain situé Chemin des Pâturages, terrain à distraire de la parcelle cadastrée sous section 1 N° 361/236 – soit 1.13 ares- et de la parcelle cadastrée sous section 1 N° 364/238 -soit 0.13 ares.
- de charger Mr le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier
- que les frais de notaire sont à la charge de la Commune

4. RAPPORTS D'ACTIVITE : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE MUNSTER

4.1 RAPPORT D'ACTIVITE_ 2017 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut Rhin

M. Bernard FLORENCE, délégué de la Commune auprès du Syndicat, donne le détail du rapport d'activité 2017 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut Rhin

Il présente également le détail des actions entreprises au courant de l'année ainsi que les possibilités d'intervention du Syndicat auprès des Communes.

Le Conseil Municipal prend acte

4.2. RAPPORT D'ACTIVITES 2017 COMCOM DE LA VALLEE DE MUNSTER

M. Bernard FLORENCE, Maire et délégué à la CCVM présente le rapport d'activités de l'année 2017 qui a été transmis au préalable aux membres du Conseil Municipal.

Mr le Maire répond aux questions soulevées par les Conseillers.

Sont évoquées entre autres, les points suivants : le transfert de compétence assainissement, la piscine etc.

Le Conseil Municipal prend acte.

5. GESTION FORET COMMUNALE

5.1. ETATS PREVISIONNELS COUPES ET TRAVAUX

M. Charles FRITSCH, Adjoint délégué à la forêt, présente le plan de coupes et travaux prévisionnels ainsi que les différents devis pour assistance technique pour l'année 2019 ainsi que l'état d'assiette 2020

Etat de prévision des coupes 2019 :

Volume de coupe prévisionnel en bois d'œuvre	1401 m3,
Bois d'industrie	182 m3
Bois de chauffage	15 m3
Total	1 598 m3

(P.m. le volume prévisionnel 2018 était de 2 2025 m3)

Recette nette prévisionnelle (hors honoraires) : 50 230.- € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ▶ approuve l'état de prévision des coupes et la ventilation tels que proposés par l'ONF
- ▶ approuve également la proposition de répartition entre contrat d'approvisionnement (355 m3) et ventes publiques (1 228m3)

Programme de travaux 2019 : Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité, de ne pas retenir les trois propositions relatives aux :

- Travaux de maintenance parcellaire (estimés à 2 380.- € H.T.)
- Travaux de protection contre les dégâts de gibier, (estimés à 8 650.- € H.T.)
- Travaux d'infrastructure (estimés à 1 190. € H.T.)

Le poste maintenu est celui des travaux sylvicoles -dégagement manuel des régénération naturelles (0.50 ha) pour un montant estimé de 170.- € H.T.

Il découle de la non réalisation d'une grande partie des travaux que les honoraires d'ATDO-MOE seront revu à la baisse en conséquence.

Devis pour assistance technique (encadrement de l'exploitation forestière) : M Charles FRITSCH détaille également les devis

1° pour l'assistance technique - travaux d'exploitation- 1 598 m3 - et les honoraires qui s'y rapportent, pour un montant total estimé à 4 794.- € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- ▶ approuve le devis d'assistance technique pour encadrement de l'exploitation forestière pour un montant de 4 794.- € H.T.

Mr le Maire est chargé de signer l'ensemble des documents y relatifs

5.2. ETAT D'ASSIETTE 2020 :

Cette proposition d'assiette 2020 concerne des coupes qui vont être martelées durant la campagne 2019 et qui seront proposées l'année suivante. Cette proposition découle de l'aménagement forestier en vigueur et tient compte de l'état d'avancement dans son application.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ▶ approuve l'état d'assiette 2020 tel que proposé par les services de l'ONF

Mr Charles FRITSCH, Adjoint délégué est chargé de signer le document y relatif

6. FINANCES COMMUNALES : VOTE CREDITS – DEMANDE SUBVENTION

6.1. 1 VOTE DE CREDITS : DCM modificative N° 2

Suite à la validation de la répartition entre la COMCOM et les 16 communes de la FPCI (Fonds Professionnel de Capital investissement) et en vue de sa régularisation, il y a lieu de voter des crédits sur le compte 739223/14 (Fonds National de Péréquation) du Budget Général :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les crédits suivants :

En Fonctionnement :	Dépenses : C/ 739223/14 :	+ 820.00 €
	Recettes : C/ 73111 :	+ 820.00 €

6.1. 2 VOTE DE CREDITS : DCM modificative N° 3

Il s'agit de crédits nécessaires pour les dépenses suivantes Extension Logiciels suite nouvelles applications à intervenir (PASRAU et REU)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les crédits suivants :

En Investissement :	Dépenses :	C/ 2051	+ 1 000.00 €
	Dépenses :	C/ 202	- 1 000.00 €

6.3 DEMANDE DE SUBVENTION

Mr le Maire fait part de la demande formulée par le Président du Comité du Monument National "Historial HartmannsWillerkopf "qui sollicite les Communes pour une contribution minimum de 100.- € afin de permettre la modernisation de l'éclairage de la croix sommitale et le réfection du paratonnerre.

Le Conseil Municipal exprime son souhait de favoriser l'Association Mémorial du Linge à Orbey, qui gère également les sites de mémoire du Hohrodberg par le versement d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de ne pas donner suite à la demande de subvention susvisée.

7. URBANISME : DOSSIERS DP-CU-PD**DECLARATIONS PREALABLES**

- 08 septembre 2018 : Mr Maxime DOZIER demeurant 4, Rue du Village à HOHROD : Installation de 2 velux sur la maison d'habitation sise 4, Rue du Village à HOHROD sur la parcelle cadastrée sous Section 1 N° 321

Le dossier a été instruit en mairie - Avis favorable du Maire

- 28 septembre 2018 : Mme Elisabeth PIONSTKA demeurant 15, Rue Principale à HOHROD : création d'une porte à l'arrière de la maison d'habitation sise 15 Rue Principale à HOHROD sur la parcelle cadastrée sous Section 1 N° 384

Le dossier a été instruit en mairie - Avis favorable du Maire

CERTIFICAT D'URBANISME

- 12 septembre 2018 : demande de CU d'information formulée par Maître Danièle BINGLER, notaire à MUNSTER (68140) et portant sur les terrains cadastrés sous Section 5 N° 147-172-174-1 d'une surface totale de 30 430 m2 sis lieu-dit Zevenett

Le dossier a été instruit en mairie

- 17 septembre 2018 : demande de CU d'information formulée par Maître Pierre-Yves THUET, notaire à MULHOUSE 68100) et portant sur le terrain cadastré sous Section 3 N° 315 d'une surface de 219 m2 sis lieu-dit Langaeckerlé à HOHROD

Le dossier a été instruit en mairie

- 28 septembre 2018 : demande de CU d'information formulée par Maître Danièle BINGLER notaire à MUNSTER (68140) et portant sur le terrain cadastré sous Section 8 N° 41/30 surface de 551 m2 sis 8 Chemin du Wahlenstall à HOHROD

Le dossier a été instruit en mairie

PERMIS DE DEMOLIR

- 11 septembre 2018 : demande de Permis de Démolir formulée par Mme Sylvie GRIMMER portant sur un garage sis 31 Chemin du Langaeckerlé à HOHROD, sur la parcelle cadastrée sous section 2 N° 293

Dossier instruit Par Colmar Agglomération – Avis Favorable du Maire

8. COMMUNICATIONS DIVERSES ET DIVERS

8.1. COMMUNICATIONS DIVERSES

► Mme Francine DIERSTEIN-MULLER :

- Rend compte de la réunion du Conseil d'Ecole du RPI SOULTZEREN-HOHROD du 18 octobre au cours de laquelle de nombreux points ont été abordés : Le projet scolaire, les dates des événements des activités des écoles, la classe découverte, le thème musical et le club lecture, les sports ; ski scolaire et natation etc.
Lors de cette réunion a également été évoqué les dates des manifestations et plus particulièrement celles de fin d'année qui seront à partir de 2019 harmonisés avec celle de HOHROD pour permettre aux enfants de participer aux deux événements.
- Rend compte de la réunion du Fonds de Solidarité qui avait également lieu le 18 octobre, ou les points suivants ont été abordés ; Synthèse sur les organismes dans la Vallée de Munster et leurs spécificités qui viennent en aide quand il y a besoin. Les ressources. La précarité qui touche les villages de la VM. (Information à retrouver dans le flash infos n° 26 du FDS)
- Informe que l'audit de requalification "Commune Nature" se tiendra fin novembre
- Présente le thème des décorations de Noël ; "Sapins et lutins sous la lueur des bougies"

► M le Maire rend compte de la réunion de la Commission Communale des Sapeurs-Pompiers du 27 septembre dernier : bilan des interventions, problème d'effectifs, nomination à intervenir le 11 novembre prochain ; des travaux d'entretien sont nécessaires au dépôt des Sapeurs-Pompiers : il est ainsi proposé d'inscrire ce projet à la prochaine journée citoyenne.

► M Charles FRITSCH et Mme Francine DIERTEIN proposent, à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918 le 11 novembre prochain, de renouveler la manifestation de 2015 avec la cérémonie au Monument aux Morts, la "soupe du soldat" servie au Wahlenstall et la visite du Mémorial du Linge (Découvrir nouveautés) dans l'après midi

Le Conseil Municipal donne son accord. Une invitation sera distribuée aux habitants de la Commune.

► Mr Charles FRITSCH informe les Conseillers que le réseau d'éclairage public au Hohrodberg a subi de gros dégâts d'orage, ce qui a nécessité le remplacement de plusieurs luminaires ainsi que le matériel de commande de l'éclairage.

8.2. DIVERS

► Dans le cadre du Répertoire Electoral Unique (REU) une Commission de contrôle remplacera la commission administrative à compter du 9 janvier prochain.

Cette Commission est composée d'un Conseiller Municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué désigné par le président du TGI titulaires. Un suppléant est également nommé pour chaque fonction.

Mr Dominique ECK accepte cette fonction en qualité de titulaire ; Mr Willy FRTISCH accepte cette fonction en qualité de suppléant.

► Fixation des prochaines échéances :

- Samedi 10 novembre : prochaine battue de chasse
- Mardi 6 et 13 novembre : atelier décoration de Noël
- Vendredi 30 novembre 2018 : réunion du Conseil Municipal
- Vendredi 7 décembre : St Nicolas

Plus aucune question n'étant soulevée, Mr le Maire clôt la séance à 22 H 10'

-

Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la Commune de HOHROD
de la séance du 19 octobre 2018

Ordre du Jour :

1. Approbation compte rendu de la réunion du 17 août 2018
2. Personnel Communal : protection sociale complémentaire
3. Acquisition terrain Chemin des Pâturages : fixation tarif
4. Rapports d'activité : Syndicat Départemental d'Electricité e
Communauté de Communes Vallée de Munster
5. Gestion forêt communale
6. Finances communales : vote crédits – demande subvention
7. Urbanisme : dossiers DP-CU-PD
8. Communications diverses et Divers

Prénom et Nom	Qualité	Signature	Procuration
Bernard FLORENCE	Maire		
Charles FRITSCH	1 ^{er} Adjoint		
Francine DIERSTEIN-MULLER	2 ^{ème} Adjoint		
Matthieu BONNET	3 ^{ème} Adjoint		
Emilie BLAISE	Conseillère Municipale	Procuration à Mr Willy FRITSCH	
Michel DEYBACH	Conseiller Municipal	Absent	

Dominique ECK	Conseiller Municipal		
Willy FRITSCH	Conseiller Municipal		
Pierre OTTER	Conseiller Municipal	Procuration à Mr Dominique ECK	
Sophie POGGIO	Conseillère Municipale		